Le 21 juin 2019

Compte rendu de l'Assemblée représentative du 18 juin 2019
à l'Enclos Rey - 57 Rue Violet – Paris 15ème

A cette quatrième Assemblée représentative de l'Association Poursuivre, étaient présents 40 représentants des Groupes locaux ainsi que les membres du Conseil d'Administration.
La journée s'est déroulée en 3 temps :

Le matin, une **assemblée ordinaire** a voté les résolutions.

L'après-midi, des débats ouverts ont eu lieu sur des sujets envoyés au préalable par les groupes locaux, ou sur des questions posées le matin.

En fin de journée, une **réunion du nouveau Conseil d'administration** a élu son Bureau.

1. Assemblée représentative ordinaire

1. Les résolutions à voter

✓ Le rapport d'activités

Questions des Groupes locaux (**Q**) et réponses du Conseil d'Administration (**R**) :
Q. Comment aider concrètement les Groupes locaux dans leur développement ?

R. *L'équipe Animation et Développement du Réseau (ADR) organise des* ***réunions régionales*** *avec les Animateurs locaux. C'est l'occasion pour chacun d'échanger des bonnes pratiques, des bonnes idées, des adresses, des contacts et de solliciter une aide éventuelle d'un autre groupe ou de l'équipe ADR.*

Q. Quels sont les Groupes de Réflexion actifs, hormis le groupe Spiritualité ?

R. *Les autres groupes sont en cours de reconstruction ; une session sur l'Agriculture est en préparation pour 2020.*
Par ailleurs, les groupes de réflexion ne sont pas nécessairement pérennes, certains peuvent être éphémères.

Q. Rien dans le rapport sur les partenariats ; qu'en est-il du Pacte Civique ? Démocratie et Spiritualité ?

R. *Le partenariat avec le Pacte Civique se poursuit. Plusieurs Groupes locaux y sont fortement engagés et y travaillent ; les documents reçus par le Pacte Civique sont transmis aux Animateurs Locaux ; il reste à structurer la manière de travailler plus étroitement avec le Pacte Civique .*

Résolution N°1
Les Représentants des Groupes Locaux et des Poursuivants isolés réunis en Assemblée Représentative le 18 juin 2019 :
approuvent le rapport d'activités 2018
Résolution votée à l'unanimité.

✓ Le rapport financier

Q. Une partie des cotisations ne pourrait-elle pas être versée aux Groupes Locaux ?

R. *Cette idée a été proposée dans la grande enquête « solidarité » d'il y a 3 ans et a été rejetée à 75%*

Q. Il serait intéressant de connaître les principaux postes du budget qui ont consommé l'augmentation de 90000€ de frais de déplacement.

R. I*l y a eu un voyage Poursuivre en 2018, pour 32 292 €, et pas de voyage en 2017.*
Les déplacements et hébergements des Groupes locaux ont augmenté de 51 988 €, dont 47 762 € par les GL qui ont été nouvellement intégrés en 2018 dans les comptes du Mouvement.
Ces deux origines représentent 84 280 € , soit l'essentiel des 90 120 € de différence entre 2017 et 2018.

Q. La somme des placements en p10 (75668€) ne correspond pas à celle du bilan de la p9.

R. *Oui, nous cherchons d'où vient cette différence. C'est sans doute une question de nature dans les écritures comptables, car le montant de 75 668 € est attesté par les organismes gestionnaires des placements.*

Q. Ile de France figure en p10 avec les Groupes Locaux et pas dans la réalisation du budget 2018 sur Intranet, contrairement à l'Ouest

R. *Les régions Ile de France et Escaut ont un compte bancaire et gèrent leur compte. Les autres régions passent dans la Comptabilité globale du Mouvement. C'est leur choix.*

Résolution N°2

Les Représentants des Groupes Locaux et des Poursuivants isolés réunis en Assemblée Représentative le 18 juin 2019 :
approuvent le rapport financier 2018
Résolution votée avec 37 voix pour et 3 abstentions.

Résolution N°3

Les Représentants des Groupes Locaux et des Poursuivants isolés réunis en Assemblée Représentative le 18 juin 2019 :
constatent un excédent de 18026 €
décident d'affecter cet excédent de la manière suivante :

- **9052 € à la réserve de solidarité**
- **9084 € en augmentation du report à nouveau général du Mouvement**
- **−110 € en réduction du report à nouveau des Groupes locaux**

Résolution votée avec 39 voix pour et 1 abstention

✓ Les candidats à l'élection au Conseil d'Administration

Les 4 candidats (une nouvelle candidate et 3 membres du CA qui demandent le renouvellement de leur mandat) se présentent individuellement et expliquent brièvement leurs motivations.

Résolution N°4

Les Représentants des Groupes Locaux et des Poursuivants isolés réunis en Assemblée Représentative le 18 juin 2019 :
élisent au Conseil d'administration

Martine COLLIOT
Guy DEQUEKER
Monique GHESQUIERE-BECART
Jean-Pierre LANCEAU

Les quatre candidats sont élus à l'unanimité.

✓ Le rapport d'orientation

L'Animation et le Développement du Réseau : la rencontre annuelle avec l'ensemble des Animateurs Locaux a donné lieu à 4 rencontres régionales dont 2 ont déjà eu lieu en 2019.

Ces rencontres régionales permettent aux Animateurs Locaux de se connaître, de travailler ensemble s'ils le souhaitent, d'échanger sur leurs pratiques, de s'en inspirer et s'appuyer sur ces idées pour poursuivre le développement de leur groupe.

Les Activités Générales : elles se mettent en place :
- la session spiritualité en mars 2020
- les filières du Futur : à Strasbourg en mars 2020, à Annecy en mars 2021
- le voyage au Maroc en octobre 2020
- une session « Agriculture et Environnement » en mai 2020

Q. Peut-on remettre en place la formation des Animateurs Locaux ou des futurs Animateurs Locaux au niveau des Régions ?

R. *oui, ce sera fait ; l'équipe formation en cours de constitution travaille en étroite collaboration avec l'équipe ADR pour répondre au plus près des besoins.*

Q. Quelle est la pertinence de réunir les Animateurs Locaux 2 fois par an (1 rencontre régionale et 1 rencontre générale) ?

R. *La réunion générale des AL prévue en octobre 2019 n'est pas encore confirmée. Nous nous interrogeons précisément sur sa pertinence.*

Q. Si nous voulons faire connaître Poursuivre, n'est-il pas important d'avoir une Parole Publique ?

R. *Les membres de Poursuivre sont divisés sur ce point . Nous devons mener un travail de fond sur notre place dans la société et notre manière de communiquer à l'extérieur.*

Résolution N°5

Les Représentants des Groupes Locaux et des Poursuivants isolés réunis en Assemblée Représentative le 18 juin 2019 :
approuvent le rapport d'orientation pour l'année 2019
Résolution votée à l'unanimité.

Résolution N°6

Les Représentants des Groupes Locaux et des Poursuivants isolés réunis en Assemblée Représentative le 18 juin 2019 :
donnent tous les pouvoirs au porteur des présentes pour effectuer les formalités administratives relatives aux décisions qui précèdent.
Résolution votée à l'unanimité.

2. Les échanges ouverts :

Les idées fusent sur les thèmes évoqués et sont rapportées ci-dessous.

✓ la communication extérieure

Comment faire connaître le Mouvement ?

- le site Web : sans doute faudrait-il des mots-clé pour y accéder. Faire appel à un organisme de référencement ?
- les documents papier : les déposer dans certains lieux fréquentés par les nouveaux retraités ?
- les contacts : les organismes de préparation à la retraite ? Les Universités du 3ème âge ?
- la presse écrite : une idée est lancée de faire paraître un article sur Poursuivre dans un grand quotidien national ; une autre, de faire paraître dans la presse locale les activités du Groupe local ; en même temps, lancer des invitations aux personnes qui liront ces articles pour compléter les informations.
- créer un forum public sur les sujets intéressant le Mouvement ?

Un groupe de travail se constituera pour peaufiner ces questions et proposer des moyens concrets de développer le Mouvement. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès de Jean-Luc Behr.

✓ Le fichier

Aujourd'hui le fichier est centralisé et difficilement décentralisable compte-tenu du support sur lequel il a été créé.

Quel degré de décentralisation souhaitons-nous ?

Les groupes sont en général favorables à la décentralisation des cotisations et un nouveau système devrait permettre aux Groupes locaux de choisir de gérer ou de ne pas gérer les cotisations.

Quel outil ? Faire appel à une société extérieure pour personnaliser un progiciel existant ?

Un groupe de travail se constituera pour élaborer le cahier des charges. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès de Guy DEQUEKER. Jean-Luc Behr y représentera l'équipe ADR.

✓ Poursuivre et Old'Up

Le président de Old'Up, Philippe Guitton, a contacté Jean-Pierre Igot pour une rencontre.

Cette rencontre a eu lieu à Paris au mois de mai, chez Philippe Guitton, médecin psychiatre à la retraite, qui était accompagné de Claude Caillard, chargé du développement de Old'Up. Côté Poursuivre, Jean-Pierre Igot et Catherine Bachellier étaient présents.

Les échanges ont été ouverts et bienveillants.

Old'Up est une association récente qui est partie de : « les vieux ne sont pas un problème mais une réalité et peut-être une solution dans la cité ».

Trois antennes à Nantes, Marseille, Toulouse.

Old'Up est préoccupée par l'art de vivre vieux et centrée sur une tranche d'âge au-delà de 85 ans.

Ses activités : des groupes de parole et des séminaires qui alimentent des publications ; ainsi que des groupes d'expertise qui travaillent sur les besoins des vieux dans l'espace public (par exemple, l'accessibilité aux trains).

L'association intervient auprès des institutions et pouvoirs publics.

Poursuivre et Old'Up sont complémentaires et une réflexion sera engagée dans l'année sur la suite à donner à cette première rencontre et sur la manière de travailler ensemble.

3. Le nouveau Bureau

Après s'être retiré quelques instants, le nouveau Conseil d'administration présente son Bureau :

Président : Jean-Pierre IGOT
Vice-Présidente : Catherine BACHELLIER en charge des activités générales du Mouvement
Vice-Président : Jean-Luc BEHR en charge de l'Animation et le Développement du réseau (ADR)
Secrétaire générale : Martine COLLIOT
Trésorier : Ronald JOURDE

Le Bureau laisse au Président le plaisir de conclure la journée et d'annoncer le thème des JEM 2021 « ensemble inventons un monde fraternel » organisés par le groupe de Lille.